

## ANNONCE LEGALE

Aux termes des statuts et d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçus par de Maître **MADOUYOU Boubacar**, notaire à Niamey, il a été constitué le 11/03/2019 une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Dénomination Sociale**: «COLLEGE PRIVE SONI ALI BER», en abrégé «SONI ALI BER» SARLU

**Forme Juridique** : SARLU

**Objet** Ayant pour objet :

- La Société, sous la réserve expresse de se conformer à la législation en vigueur au Niger pour celles des activités qui seraient soumises à une réglementation particulière, a pour objet ;
- La création, l'administration, la gestion, l'exploitation d'un établissement scolaire d'enseignement général ;
- La prise de participation sous toutes ses formes dans toutes entreprises et sociétés nigériennes ou étrangères ayant un objet similaire ou connexe ;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social aux termes des présents statuts.

**Siège** : Niamey, Quartier Poudrière, Rue PO-20, Porte 247, Tél : +227 94.84.91.13, (République du Niger),

**Capital social** ; 1.010.000.000FCFA

**Gérant** : Monsieur Monsieur **LAWSON Théophile Téryi**.

**Durée** : 99 ans à compter du 11/03/2019

**Dépôt Légal**: Dépôt de deux expéditions au Greffe du Tribunal de Grande Instance Hors Classes de Niamey et la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Immobilier sous le numéro **NE-NIA-2019-B-898**, en date du onze mars 2019.